

Alex Antiste, « Monographie du centre de chèques postaux de Paris, 1945-1968 », sous la direction d'Antoine Prost et Christian Chevandier, université Paris I, maîtrise d'Histoire, 1999, 258 p.

La fin des années 1960 constitue une rupture frontale pour le centre de chèques postaux de Paris. Nous venons de voir comment les acquis de la grève de 1968 ont amélioré les conditions de travail et la vie hors travail de l'ensemble du personnel, mais au-delà de ces avancées obtenues par les employées au niveau de la durée du travail, des traitements et des droits syndicaux, ce mouvement de contestation eut également des conséquences sur la gestion humaine du personnel. Un certain nombre d'anciens cadres de Paris-chèques, très autoritaires et attachés à une discipline militaire ont quitté le centre juste après la grève, sur mutation ou après avoir demandé une retraite anticipée. Par ailleurs, les progrès techniques, longtemps redoutés, ont finalement été introduits à Paris-chèques, en 1970. Le traitement informatique des comptes postaux a profondément modifié l'organisation et les méthodes de travail du centre. Le centre est devenu moins pénible, mais peut-être moins intéressant également. D'autre part, la monotonie a remplacé la fatigue.

Enfin, 1968 correspond également au moment où la croissance du trafic parisien des chèques postaux a rendu nécessaire l'ouverture d'un nouveau centre en province. En effet, c'est au cours de cette année que le centre de chèques postaux d'Orléans la Source fut inauguré pour assurer en plus de la gestion des comptes de la région orléanaise, celle des nouveaux comptes parisiens. A peine trois ans après l'agrandissement du centre de chèques de Paris et l'ouverture d'un nouveau bâtiment à Montparnasse, le service parisien était déjà saturé. Quand on constate ainsi l'ampleur de ces modifications structurelles qu'ont subi les chèques postaux de Paris juste après 1968, on mesure à l'inverse, la stabilité qui a caractérisé l'organisation du centre pendant les années 1945-1968.

Les chèques postaux constituent un service de l'administration des PTT particulièrement concerné par les exigences de productivité et de rentabilité, pourtant contradictoires, en théorie, avec la notion de service public. Le succès remporté par ce moyen de paiement après 1945 en particulier à Paris a entraîné une saturation rapide du centre, et une course aux effectifs, rendue encore plus difficile par l'instabilité du personnel.

Essentiellement féminin, et très jeune en moyenne, ce dernier a été recruté de plus en plus, à partir de 1950, dans les familles rurales modeste de province et du sud-ouest en particulier, pour quoi la fonction publique constituait souvent la seule opportunité d'emploi. Exemple particulier de communauté se retrouvant isolée et déracinée à Paris, ces jeunes postières réussissaient malgré tout à profiter de la liberté que leur offrait la capitale, tant qu'elle restaient célibataires. Mais elles se mariaient rapidement et se retrouvaient alors, comme l'ensemble des salariées les plus modestes de la capitale, confrontées aux problèmes de logement et aux difficultés matérielles et maternelles. A partir de la fin des années 1950, nombre d'entre elles se sont installées dans un appartement de banlieue, tout en attendant impatiemment leur mutation. Elles espéraient effectivement obtenir un poste plus proche de leur région natale, ou de celle de leur mari, souvent postier ou fonctionnaire comme elles. Fatiguées physiquement par leurs longs trajets domicile /



travail, les postières des chèques subissaient aussi quotidiennement le stress et la tension nerveuse imposés par leur rythme de travail.

A Paris-chèques en effet, où l'organisation était rationalisée et taylorisée comme dans la plupart des grands centres mécanographiques de l'époque, l'encadrement incitait le personnel à travailler selon un rythme toujours très soutenu, quel que soit l'ampleur du trafic, en lui offrant la possibilité de sortir en avance, une fois le travail accompli. Cette organisation, qui ménageait peu la santé nerveuse du personnel, provoquait naturellement un nombre élevé de congés maladie et donc un fort taux d'absentéisme. Ce qui aggravait ainsi le manque chronique d'effectifs et accentuait encore davantage le rythme de travail. La pénibilité de ces conditions étaient pendant atténuée par la bonne ambiance qui régnait parmi ces jeunes employées, et par la discipline assez souple et plutôt bien acceptée dans l'ensemble. Loin d'être totalement homogène, le personnel d'exécution du centre se composait en fait de deux groupes. Le premier, majoritaire, était formé de véritables OS du tertiaire. Mécanographes ou vérificatrices, elles accomplissaient les tâches les plus standardisées, les plus monotones et les plus soumises aux objectifs de productivité. Les autres, chefs de groupes ou employées de services annexes, se voyaient confier davantage de responsabilités et effectuaient un travail un peu plus valorisant.

Enfin, l'étude de la conscience collective et du comportement syndical du personnel de Paris-chèques a été également instructive. Assez peu marquées par l'esprit fonctionnaire, nos postières étaient en effet, au début de notre période, très réservées par rapport aux actions syndicales. Dans une administration pourtant particulièrement acquise au syndicalisme, elles faisaient preuve d'une certaine passivité, comme la majorité des employés du secteur privé. Toutefois, à partir de la grève de 1953, très bien suivie dans le centre, elles participèrent plus volontiers aux différentes actions organisées par les sections syndicales du centre, et celles de la CGT, le plus souvent. Il faut signaler ici le rôle déterminant joué par de nouvelles militantes très combattives, qui, mieux que leurs camarades masculins, savaient mettre en avant les revendications spécifiques du personnel féminin des chèques. Les agents féminins du centre ont toutefois toujours été devancées sur le plan de l'engagement syndical, par leurs collègues masculins du service de l'Arrivée. Après de nombreux débrayages infructueux, tout au long des années 1960, elles ont participé massivement à la grève de 1968. Au cours de ce mouvement qui a duré à Paris-chèques, près de trois semaines, les principaux syndicats représentés au centre (CGT, FO, CFDT) ont provisoirement mis un terme à leurs divisions. Les résultats furent, comme sur le plan national, à la hauteur des attentes. Ainsi, le personnel des chèques a obtenu des avancées très significatives, notamment au niveau de la réduction du temps de travail, qui était leur principale revendication.

Ainsi, notamment par les origines modestes et provinciales de son personnel essentiellement féminin, et par la difficulté de ses conditions de travail, symbolisée par ses machines mécanographiques lourdes et bruyantes, le centre de chèques postaux de Paris a constitué, de 1945 à 1968, un exemple particulièrement représentatif des grandes « usines administratives » françaises du secteur tertiaire modernisé de l'après-guerre. La condition des postières de Paris-chèques était par ailleurs significative de la prolétarianisation générale des employées de bureau, à laquelle on a assisté en France dans les années 1950-1960, après l'évolution de leur recrutement et la dévalorisation de leurs tâches. Cependant, il ne faut pas oublier

qu'un travail, même aliénant, d'employée à la chaîne dans une administration, pouvait malgré tout constituer une réelle promotion. En effet, il pouvait permettre, comme dans ce service de chèques postaux, d'accéder au statut de fonctionnaire, dont le prestige correspondait presque à lui seul, à une catégorie sociale, intermédiaire entre la classe ouvrière et la petite bourgeoisie. Michel Crozier a d'ailleurs tout à fait raison de rappeler que des jeunes femmes, issues du même milieu, auraient sans doute été, 30 ans plus tôt, ouvrières, couturières à domicile ou domestiques.

Trop limitée toutefois pour tracer à elle seule, le portrait exact des petits fonctionnaires et des employés de bureau français, cette étude qui aurait tout intérêt à être prolongée par un travail approfondi sur les conséquences de l'information du centre de chèques postaux de Paris, s'inscrit dans l'ensemble des investigations actuelles de l'histoire sociale des entreprises et des administrations.